



Ville de
Cosne-Cours-sur-Loire

Service des Affaires Juridiques

MARCHE PUBLIC DE TRAVAUX

Avis d'Appel Public à la Concurrence – A.A.P.C.

1. Identification de la collectivité qui passe le marché

Mairie de Cosne-Cours-sur-Loire
Place du Dr. J. Huyghues des Etages - B.P. 123
58206 Cosne-Cours-sur-Loire
Tél. : 03 86 26 50 00
Mail : cosne@mairie-cosnesurloire.fr

2. Objet du marché

RUE DU MARDRON – TRAVAUX VRD

3. Forme du marché – Mode de passation

Procédure adaptée passée en application des articles L.2123-1-1 et R.2125-1-1° du Code de la commande publique

La présente consultation implique un accord-cadre à bons de commande au sens de l'article L.2125-1-1° du Code de la commande publique. A ce titre, il est précisé que l'accord-cadre peut être conclu avec un ou plusieurs opérateurs économiques.

Les bons de commande seront notifiés par le représentant du pouvoir adjudicateur au fur et à mesure des besoins.

A titre indicatif, le présent marché est conclu sans minimum et avec un maximum de 650.000,00 € TTC.

4. Variantes et options

Les variantes et les options ne sont pas autorisées.

5. Durée du marché ou délai d'exécution

Le présent marché est conclu à compter de sa date de notification (date de réception du marché par le candidat retenu), jusqu'à complète exécution

L'opération sera réalisée en 2 tranches :

Les travaux comprennent :

Tranche N° 1 de S 36 à S 46 (année 2024)

- le terrassement des trottoirs existants et création de nouveaux trottoirs en enduit bicouche.
- la fourniture et la pose de bordure type A2 en limite du nouveau trottoir.
- création de ralentisseur type "écluse" en bordure type I2.
- création du réseau de collecte des eaux pluviales PVC CR 8 Diam 300 mm.
- création de la tranchée commune des réseaux secs.

Tranche N° 2 de S 14 à S 21 (année 2025)

- reprofilage de la chaussée en grave émulsion + enduit bicouche.
- finition en enduite bicouche sur les trottoirs et les écluses.
- mise en place de la signalisation

6. Critères de sélection des offres

1/ Valeur Technique : 60 points détaillés comme indiqués ci-dessous :

Documentations techniques des matériels proposés : **10 points**

Un planning prévisionnel détaillé des secteurs 1.2.3, base (reprenant le délai indiqué à l'article 2.1 du RC) prenant en compte les contraintes du site et la période d'intervention : **30 points** répartis comme indiqué ci-dessous :

- La décomposition des tâches : **20 points**
- Les moyens humains et matériels affectés à chaque tâche : **20 points**
- Le délai de commande et de livraison des matériaux : **10 points**

2/ Prix en euros HT : 40 points

Selon la formule de calcul suivante :

Note : $40 \times (P1 / P2)$

P1 : l'offre de prix la plus basse

P2 : l'offre de prix du candidat

Les offres seront classées par ordre décroissant en fonction des notes obtenues pour chacun des deux critères.

7. Langue et unité monétaire

Français Euro

8. Adresse de retrait du dossier

Sur la plate-forme dématérialisée Agence Régionale du Numérique et de l'Intelligence Artificielle ARNia
<https://www.ternum-bfc.fr>
(Réf : MARDRON2024)

9. Demande de renseignements administratifs et techniques

Pour obtenir tous renseignements complémentaires qui seraient nécessaires, les candidats devront déposer leur demande directement la plateforme dématérialisée ARNia www.ternum-bfc.fr. Une réponse sera alors adressée à l'ensemble des candidats ayant retirés le dossier via la messagerie de cette plateforme.

10. Réception des offres

Les offres pourront être déposées sur la plateforme dématérialisée ARNia www.ternum-bfc.fr

Les candidats disposent d'une aide technique en ligne sur ce site.

11. Modalités essentielles de financement et de paiement

Dès la réception de la demande de paiement par la personne publique, par crédit ouvert au budget (ressources propres), paiement par virement administratif dans un délai de 30 jours.

12. Date limite de réception des offres

30 mai 2024 à 12 heures, délai de rigueur

13. Instance chargée des procédures de recours

Tribunal Administratif de Dijon
22 rue Assas
21000 DIJON
Tél. : 03.80.73.91.00

14. Service auprès duquel les renseignements concernant l'introduction des recours peuvent être obtenus

Greffe du Tribunal de Dijon
22 rue Assas
21000 DIJON
Tél. : 03.80.73.91.02

15. Date d'envoi de l'avis à la publication

30 AVR. 2024

**Pour le Maire empêché,
Le Premier Adjoint,
Gilbert LIENHARD.**

